



Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –
29 rue Bellanger 76190 YVETOT

Tél : 02-35-56-96-07 _ Fax : 02-35-56-46-88 _ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr

Site internet : <https://www.collegeprivbobee.fr>

Lettre d'informations

Le 07/09/2023

1- Rencontre parents/professeurs principaux

→ Nous sommes heureux de vous convier à une première **rencontre parents/professeurs principaux**.

Située très tôt dans l'année, cette réunion autour du professeur principal permettra de vous présenter la classe, de vous donner les premières consignes, tous les renseignements nécessaires pour une année scolaire positive. Cette rencontre ne fera qu'amorcer un dialogue qui pourra être repris à votre initiative ou à celle des professeurs. Toutes ces rencontres débiteront dans l'auditorium du collège :

⇒ Pour les 6^{ième} : le vendredi 15 septembre à 17h30

⇒ Pour les 5^{ième} : le lundi 18 septembre à 17h30

⇒ Pour les 3^{ième} : le vendredi 22 septembre à 17h30

⇒ Pour les 4^{ième} : le mardi 26 septembre à 17h30

→ De plus, une **rencontre parents/professeurs**, vous sera aussi proposée aux dates ci-dessous afin de vous recevoir individuellement et sur rendez-vous (5 minutes par professeurs), pour aborder une situation plus personnelle.

La prise de rendez-vous, pour ce temps de rencontre parents/professeurs, ce fera (comme l'année dernière), uniquement via ecoledirecte, à partir du lundi 25 septembre pour les 6^{ième} et 3^{ième} et seulement à partir du lundi 23 octobre pour les niveaux 5^{ième} et 4^{ième}.

Pour ces dates de rencontres parents/professeurs, il ne pourra pas y avoir de demande de rendez-vous via le carnet de correspondances ou un papier spécifique.

Veiller à être réactif dès l'ouverture, pour prendre vos créneaux de rendez-vous car ils se rempliront très rapidement.

Veillez noter dès maintenant les dates de cette rencontre :

-Pour les 6^{ième} : le samedi 07 octobre à partir de 08h15

-Pour les 3^{ième} : le samedi 14 octobre à partir de 08h15

-Pour les 5^{ième} : le vendredi 10 novembre à partir de 16h40

-Pour les 4^{ième} : le mardi 14 novembre à partir de 16h40

Il va de soi que pour évoquer avec un professeur (professeur principal par exemple) une situation ou un accompagnement particulier à mettre en place et si cela nécessite un temps d'échange conséquent, un rendez-vous sur un autre créneau que ces dates, devra être favorisé. Si tel est le cas, votre enfant sollicitera son professeur par le biais d'un mot dans le carnet de correspondances.

→ **Une réunion d'informations sur l'orientation** (les différentes voies, les options, les enseignements des spécialités,...) **à l'attention des parents des élèves de 3^{ième}**, aura lieu **le vendredi 01 décembre à 20h00** dans l'auditorium du collège en présence de Mme Christine LUCAS-MAZE, chef d'Etablissement du lycée Jean XXIII d'Yvetot.

2- Remise des diplômes du brevet, à l'auditorium de notre collège :



→ **La remise des diplômes du Brevet** session juin 2023 aura lieu le **vendredi 15 décembre à 17h30**.

Le taux de réussite des élèves du collège Bobée a été de 97.40 % *contre 89.1 % au niveau national*.

83.48 % de nos élèves ont obtenus une mention *contre 71.00% au niveau national*.

45.54 % de nos élèves ont obtenus une mention BIEN (moyenne supérieure à 14/20) *contre 23.40% au niveau national*.



→ **La remise des diplômes « Cambridge Exams »**, aux élèves qui ont passé les épreuves, aura lieu, à l'auditorium, le **vendredi 29 septembre à 17h30**.



→ La remise des diplômes « **Deutsches Sprachdiplom** » aux élèves qui ont passé les épreuves aura lieu, **au lycée Jean XXIII d'Yvetot**, le **vendredi 12 janvier 2024 à 17h30**.

→ Résultat du classement régional des meilleurs collèges de Normandie pour préparer au brevet (mars 2023) :



C'est la première année que ce classement est communiqué par le ministère à partir des données dites de l'IVAC.

Notre collège Bobée arrive 5° du classement sur 404 collèges en Normandie !

Nous sommes heureux de vous communiquer ce beau résultat, fruit du travail de tous les acteurs de notre communauté éducative associé aux efforts de vos enfants. L'exigence associée à la bienveillance, à la rigueur, au cadre donné, et l'attention portée à toutes et tous avec nos classes à projet montrent des résultats probants.

L'abbé François-Augustin Bobée, fondateur de notre collège en 1843, disait « Le dynamisme et l'audace font partis des gènes de notre établissement et parce que l'environnement incite parfois à une certaine frilosité et bien peut-être serons-nous déraisonnables, s'il le faut, pour le service des jeunes qui nous sont confiés ».

Il faut poursuivre sur cette voie de la réussite pour toutes et tous.



3- Partenariat avec le centre psychopédagogique

Notre collège travaille en partenariat avec le centre psychopédagogique de l'Enseignement Catholique. La mission du psychologue comporte deux aspects :

- La passation de tests (par exemple, pour effectuer un bilan afin de renouveler une notification AESH)
- Des entretiens individuels au cours de permanences assurées chaque mois.

Il intervient dans ces domaines en complémentarité avec les autres membres de l'équipe éducative.

Bien entendu, la teneur des entretiens reste tout à fait confidentielle.

Cette permanence ne peut remplacer un suivi psychologique extérieur mais peut permettre d'aborder les problèmes et le cas échéant, d'avoir un éclairage sur les solutions à apporter.

Une permanence sera assurée une à deux journées par mois.

La première date de la venue de Mme KERSPERN psychologue de l'Education est fixée au jeudi 14 septembre 2023, sur laquelle elle rencontrera l'ensemble des élèves de 6eD.

Le planning annuel vous sera communiqué rapidement.

➤ Attention : **si vous êtes opposés à ce que votre enfant rencontre notre psychologue**, pour effectuer un test psychopédagogique (pour mieux comprendre une difficulté rencontrée, pour l'orientation ...), ou pour un entretien éventuel qui peut avoir lieu à la demande d'un enseignant ou de l'élève lui-même, **vous devez dès maintenant m'en informer par écrit, avant le 12 septembre 2023**, en déposant une lettre sous pli cacheté à l'accueil du collège. *Une fois que ce délai sera passé, nous considérerons que vous ne vous opposerez pas.*

➤ Le mail de notre psychologue Mme Laureen KERSPERN est le : l.kerspern@srec-hn.com

4- Pastorale du collège

La **Catéchèse** reprendra le lundi 11 septembre pour les élèves de 6^{ième} et de 5^{ième}.

La **Messe des Etablissements Catholiques** d'Yvetot et de notre Paroisse, aura lieu le dimanche 17 septembre 2023 à 10h00, à l'église Saint Pierre d'Yvetot.

Si votre enfant désire être Baptisé, faire sa première Communion, sa Confirmation, vous pouvez prendre contact avec Mme BERLAND, notre Adjointe en Pastorale Scolaire au :

02 35 56 96 07 ou par courriel : pastorale.bobee.yvetot@gmail.com

La réunion des parents pour la **préparation à la Profession de Foi** aura lieu le **jeudi 21 septembre à 20h30 à la salle de la Source**, située à côté de notre collège, rue Thiers. Cette réunion s'adresse à ceux qui feront la Profession de Foi à Yvetot.

Un document vous sera remis et précisera les dates de la Profession de Foi et de la Messe d'action de Grâce.

Une **sortie Pastorale** est déjà prévue pour les élèves qui désirent faire leur **Profession de Foi, du lundi 16 octobre au mardi 17 octobre 2023 au Mont Saint-Michel** avec une traversée de la baie, Messe, visite de l'Abbaye, veillée de



Prières, et logement en auberge. Mme BERLAND, notre Adjointe en Pastorale communiquera à ce sujet.

La Catéchèse est l'affaire de tous. Et pour que cette belle mission puisse être menée à bien, elle requiert chaque année des forces nouvelles. Nous avons besoin de vous. C'est pourquoi nous invitons les parents qui le pourraient, à se manifester auprès de Mme BERLAND.

Nous les en remercions d'avance très chaleureusement.

Un temps d'échange concernant le **Sacrement de Confirmation** sera donné aux élèves de 3^{ième}, en présence de Père Benoit BREANT, dans le cadre des temps forts inscrits dans leur emploi du temps, le mardi 26 septembre.

La rencontre des **futurs Confirmés** aura lieu le **6 octobre à 18h00 à la salle de la Source**, située à côté de notre collège, rue Thiers

Père Bréant déjeunera le mardi 19 septembre avec les 8 jeunes qui seront baptisés à Pâques. Il rencontrera les 6 jeunes de 6^{ième} qui demandent le Sacrement de Baptême : le 26/09 et le 03/10 de 12h30 à 13h15 individuellement.

5- Inscription pour la rentrée 2024 :

Les demandes d'**inscription** sont déjà très nombreuses pour la rentrée de **septembre 2024**.

Dans le cadre d'une fratrie, vos enfants sont prioritaires, mais, ***pour vous éviter toute mauvaise surprise, si vous souhaitez qu'ils entrent en classe de 6^{ième} en septembre 2024*** dans notre collège, nous vous demandons de nous indiquer sur papier libre, le nom, le prénom, la date de naissance et l'établissement scolaire actuel de votre enfant.

Merci de transmettre ce souhait au secrétariat, au plus tard, pour **le vendredi 06 octobre 2023 -délai de rigueur-**

Les enfants scolarisés dans les écoles de l'Enseignement Catholique (de la liste ci-dessous) ne sont pas concernés par cette démarche.

Les écoles concernées sont : Ecole St Michel à Yvetot, Ste Marie à Doudeville, Nt Dame du bon Port à St Valery en Caux, Ste Jeanne d'Arc à Cany Barville, St Joseph à Caudebec en Caux, Nt Dame à Pavilly, Ste Isabelle à Limésy, St Louis à Fauville en Caux, Saint-Léonard à Bacqueville en Caux.

Depuis la rentrée 2022, notre collège dispose d'un dispositif ULIS pour des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires liés à un handicap avec une reconnaissance de la MDPH. Les inscriptions peuvent uniquement se faire si l'enfant a une reconnaissance de la MDPH indiquant que la scolarisation doit se faire dans un dispositif ULIS.

L'école Saint-Michel et maintenant le collège Bobée, disposent de ce dispositif pour compléter l'offre pédagogique permettant la prise en charge de tous les élèves qui nous sont confiés.



6- Carnet de notes

Le premier carnet de notes sera remis aux élèves entre le 12 et le 20 octobre.

7- Photographies des classes

Les traditionnelles photos de classes auront lieu ces 14 et 15 septembre 2023. (Information indiquée aux élèves le jour de la rentrée). Le créneau sera indiqué aux élèves par le professeur principal de la classe.

Remarque : Depuis maintenant 2 ans, la commande et le règlement des photographies se fait exclusivement via une plateforme internet dédiée et personnalisée à chaque élève (avec QR Code et mot de passe).

Ce QR code vous sera transmis prochainement.

Le mode opératoire sera communiqué prochainement.



Le règlement par chèque sera uniquement autorisé pour les familles ayant indiqué ce choix sur le dossier d'inscription/de réinscription (pour régler la contribution familiale et les autres frais de l'année).

8- Sécurité dans les établissements scolaires



Dans le cadre réglementaire de sécurité dans les établissements scolaires, je vous informe que trois exercices de types incendie et deux exercices PPMS sont réalisés dans le collège.

Le **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) « **Alerte attentat-intrusion** » aura lieu le **jeudi 12 octobre dans l'après-midi.**

Dans le cadre de la **sécurité incendie**, un premier **exercice** sera effectué ce **vendredi 08 septembre à 09h15.**

Un des deux prochains exercices « incendie » de l'année scolaire sera réalisé avec « enfumage », présence des pompiers et des cadets de la sécurité civile (20 élèves volontaires de 4^e qui seront formés cette année scolaire).



Les exercices PPMS permettent de préparer la communauté éducative scolaire à une situation de crise liée à la survenue d'un risque majeur afin d'assurer la sauvegarde des élèves et de l'ensemble des personnes se trouvant à l'intérieur de l'établissement en attendant l'arrivée des secours.

De plus, au quotidien, des éducateurs de l'établissement sont présents aux entrées pour assurer l'accueil des élèves.

Les comportements ou objets suspects sont signalés.

Il est demandé d'éviter tout attroupement aux abords de l'établissement.

Demander à vos enfants de rentrer directement dans l'enceinte du collège dès la descente de votre véhicule ou du car scolaire.



Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève

Veillez à ne pas vous arrêter sur les emplacements permettant aux cars de stationner.

Un contrôle visuel des sacs peut être effectué.

Toutes les portes des bâtiments sont systématiquement fermées à clefs.

La configuration de notre collège rend très difficile une intrusion.

Un système d'échange d'informations et d'alerte est mis en place entre les adultes de l'établissement, les services de la préfecture, du rectorat et des forces de l'ordre.

Dans le cadre de séjour pédagogique en France ou à l'Étranger, , comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années, une déclaration préalable est faite à l'autorité académique afin de recevoir de sa part toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement des voyages.

Dans tous les cas, en cas d'alerte réelle :



ne téléphonez pas,
libérez les lignes
pour les secours



écoutez la radio
respectez les
consignes des
autorités

9- Formation P.S.C.1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) et aux « Gestes qui sauvent (G.Q.S.) » :



Le collège propose (gratuitement) la **formations P.S.C.1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). La formation sera faite sur deux demi-journées (les mercredis après-midi) ou sur un temps de vacances scolaires sur une journée complète. C'est pour cela, que **la première journée de formation pour un groupe de 10 élèves volontaires aura lieu le lundi 23 octobre de 08h30 à 17h00** (les enfants doivent apporter un repas froid). La durée de la formation est de 8 heures par groupe de 10 élèves maximum. Les années précédentes se sont en moyenne

80 élèves/an, qui ont reçus cette formation, depuis maintenant 7 ans. La priorité sera donnée aux élèves de 5^e/4^e/3^e. M. BEAUFILS, M. GAUTIER, et Mme LELAURE, professeurs au collège et formateurs agréés dispensent cette formation impulsée par la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise).

D'autres élèves pourront suivre la formation **G.Q.S.** (Gestes Qui Sauvent) avec la présence d'un Pompier. Cette formation sera davantage accès pour les élèves de 6^{ième}. La formation GQS dure 2 heures.

Nous renouvelons cette année ces propositions. **Pour s'inscrire, votre enfant soit faire une demande auprès de M. OUVRY, adjoint de direction.**

De plus :



La formation « Cadet de la sécurité civile » est proposée cette année 2023-2024 au collège à 15 élèves volontaires de 4^{ième}.



Nous avons déjà reçu quelques demandes.

Si votre enfant est intéressé par cette formation, demandez-lui de s'inscrire auprès de M. OUVRY, adjoint de direction. Un pompier, en charge, de cette formation viendra courant septembre pour les rencontrer. Cette formation se fait sur 13 séances de 2h chacune et se partage entre le collège et la caserne située juste en face du collège rue Thiers. La formation se fera sur le temps scolaire.

Savoir porter secours, avoir une démarche citoyenne pour aider son Prochain, est une démarche d'importance.

Ne soyons pas spectateur, soyons acteur. Devenez volontaire pour cette formation.

10- Site internet de notre collège :

Vous trouverez sur le site internet de notre collège dont l'URL est : <https://www.collegeprivebobee.fr>

les informations telles que les projets de l'établissement (pastoral, pédagogique et éducatif), les actualités, les coupures de presse, les dates qui rythment la vie du collège, les menus (avec des informations sur la nutrition, des

indications sur les allergènes potentiels des aliments au menu de la semaine, en créant l'application dédiée « So happy »), des documents à télécharger.

Toutefois, les lettres d'informations vous seront adressées par courriel via le site de Ecoledirecte.

Vous ne pouvez pas envoyer de mail aux enseignants via ecoledirecte, vous devrez mettre un mot dans le carnet de correspondances de votre enfant.

Extrait de la lettre d'informations que vous avez reçu cet été (lettre datée du 10-07-2023) :

➔ **CORRESPONDANCE AVEC LA FAMILLE :**

Des mails ou des lettres semblables à celle-ci seront diffusées régulièrement via le site de **Ecoledirecte**.

Ils seront le lien nécessaire entre les familles et le collège et vous apporteront tous les renseignements indispensables. Vous ne pourrez pas écrire de mail aux professeurs via ecoledirecte. Le moyen de communiquer est le **carnet de correspondances**. Il doit toujours être en possession des élèves. Sur ce carnet figurent les règles de vie du collège qui rappellent à chacun ses droits mais aussi ses devoirs. Nous attacherons la plus grande importance au respect de ces règles. Vous trouverez aussi des billets d'absence, de retard, des dispenses d'EPS, les sanctions disciplinaires et des pages réservées pour la correspondance entre le collège et la famille.

Deux codes vous seront remis au début d'année (un code pour votre enfant et un pour vous), il vous permettront de consulter le site Ecoledirecte pour connaître les résultats scolaires, le cahier de texte numérique, les lettres d'informations, les repas pris au self, ...

RAPPEL : Toute absence doit être signalée le jour même, dès le matin, si possible avant 9h00.

A son retour, l'élève devra présenter un justificatif ou un certificat médical si l'absence dépasse deux jours.

Voir en page n°2 du carnet de correspondances que votre enfant aura à la rentrée de septembre 2023 :

17 - En cas d'absence, le collège doit être prévenu immédiatement par téléphone. A son retour, l'élève devra présenter un justificatif ou un certificat médical si l'absence dépasse deux jours.

Mail du bureau de la vie scolaire pour les absences : viescolaire.bobee.yvetot@gmail.com

11- CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES 2023 – 2024

Les périodes d'interruption de classes sont fixées comme suit (Académie de Rouen – Zone B)		
Vacances de la Toussaint	Du vendredi 20 octobre 2023 – après la classe	Au lundi 06 novembre 2023 – au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 22 décembre 2023 – après la classe	Au lundi 08 janvier 2024 – au matin
Vacances d'hiver	Du vendredi 23 février 2024 – après la classe	Au lundi 11 mars 2024 – au matin
Vacances de Pâques	Du vendredi 19 avril 2024 – après la classe	Au lundi 06 mai 2024 – au matin
Vacances d'été	Le vendredi 05 juillet 2024	
Jours fériés hors périodes de vacances scolaires		
Mort pour la Patrie	Samedi 11 novembre 2023	
Lundi de Pâques	Lundi 01 ^{er} avril 2024	
Fête du travail	Mercredi 01 ^{er} mai 2024	
Victoire 1945	Mercredi 08 mai 2024	
Ascension	Jeudi 09 mai 2024 / Nous ferons le Pont de l'Ascension = reprise le lundi 13 mai au matin	
Lundi de Pentecôte	Le lundi 20 mai 2024	

Remarque à l'attention des élèves qui seront en classe de 3^e en septembre 2023 :

La semaine de stage dite « **séquence d'observation en entreprise** » se déroulera du **lundi 05 au vendredi 09 février 2024**.

Un dossier explicatif avec la convention ... sera remis à chaque élève après une séance d'explications sur mardi 12 septembre 2023.

12- Soutien scolaire et évaluation début de 6^{ième} :

→ Soutien scolaire :

Le **soutien scolaire pour les élèves de 6^{ième} et de 5^{ième}** a lieu le mercredi matin.

Comme annoncé aux élèves lors des assemblées de rentrée, ce soutien va commencer dès le **mercredi 13 septembre** aux horaires suivants :

6^{ième} : Mathématiques de 09h00 à 10h00 (en salle 6eC avec Mme LEROY) et/ou Français de 10h00 à 11h00 (en salle 6eE avec Mme HAZARD)

5^{ième} : Français de 09h00 à 10h00 (en salle 6^eE avec Mme HAZARD) et/ou Mathématiques de 10h00 à 11h00 (en salle 6eC avec M. SORO)

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à ce soutien doivent l'indiquer uniquement via le papier collé dans le carnet de correspondances de l'enfant (ce papier a été remis aux élèves par le professeur principal).

Ensuite, l'enfant vient au soutien le mercredi matin et présente, en début de séance, ce papier complété par vos soins à l'enseignant en charge du soutien.

Comme présenté dans les projets des classes (les classes « sections sportives Equitation/Football/Tennis » et les classes à « projet européen »), les horaires de ce soutien ne sont pas compatibles avec les emplois du temps de ces classes à projet.

Le soutien pour les élèves de 4^{ième} et de 3^{ième} sera mis en place dès le mois de novembre sur le temps des pauses méridiennes. Les horaires seront affichés dans les classes et à l'accueil du collège.

→ Les évaluations nationales de rentrée 6^{ième} et de 4^{ième} :

Réalisées sur support numérique individuel, dans nos salles informatiques, les **évaluations nationales des élèves de 6^{ième} et de 4^{ième}**, seront conduites entre le **11 septembre et le 29 septembre 2023**. La passation de l'évaluation à l'ensemble des élèves de 4^{ième} des établissements de France est une nouveauté de cette rentrée 2023. Cette évaluation existe depuis plusieurs années pour les 6^{ième} sur le mois de la rentrée scolaire.

Tous les élèves devront passer ces épreuves construites de manières adaptatives. Chaque élève sera évalué en Français et en Mathématiques lors de deux séquences d'une heure environ. Dès l'édition par les services du rectorat, les résultats à ces évaluations vous seront transmis.

Votre enfant devra apporter pour l'épreuve se munir :

- **D'un stylo**
- **D'un brouillon**
- **D'un casque audio « personnel » pour l'épreuve de français.**
- Les calculatrices sont interdites pendant l'épreuve.

Le déroulement du test doit respecter un protocole sanitaire spécifique d'où la **nécessité d'un casque audio personnel.**

Ce test national a été conçu dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique. Les remontées nationales sont totalement anonymes. Les résultats seront traités sans aucune information susceptible de permettre l'identification d'une personne.

13- Fin du 1^{er} trimestre :

- Le 22 novembre 2023 pour les 3^e
- Le 26 novembre pour les 6^e/5^e/4^e

Les conseils des classes se dérouleront entre le 23 novembre et le 08 décembre 2023, en fonction d'un planning qui vous sera communiqué avant les vacances de la Toussaint.

14- Bourses de collège et aide à la restauration scolaire (sur critères du département)



Aides financières

3 possibilités s'offrent à vous selon votre situation

- **Bourse de collège**

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou va rentrer dans un collège public ou privé.

Chaque année, à la rentrée de septembre **vous pourrez**, en fonction de vos revenus (revenu fiscal de référence de votre avis d'imposition), **demandez au secrétariat de notre établissement un dossier à compléter** et à nous remettre afin de **déposer votre demande au plus vite avec les pièces justificatives demandées au plus tard le 29 septembre 2023.**

Pour savoir si vous avez le droit à la bourse de collège ou estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : calculateur-bourses.education.gouv.fr

- **ACRI (Aide aux collégiens pour la restauration et l'internat)**

Votre enfant est en 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, dans un établissement de la Seine-Maritime et vous résidez en Seine-Maritime. Selon votre quotient familial calculé par la CAF et s'il rentre dans le cadre du barème vous pouvez prétendre à cette aide ACRI.

Alors rendez-vous sur France connect afin de procéder à l'inscription de votre enfant. **Le secrétariat de l'établissement ne fera pas la démarche pour les familles.**

Voir explications et documents ci-dessous :

le téléservice sera ouvert dès la rentrée, et que dans le contexte d'une simplification d'accès à tous les téléservices, les usagers seront dans l'obligation de recréer un compte personnel, via www.seinemaritime.fr (rubrique ACRI ou collèges) pour accéder au téléservice ACRI en cliquant « **créer un compte** » :

Vous trouverez ci-après deux manières de le créer :

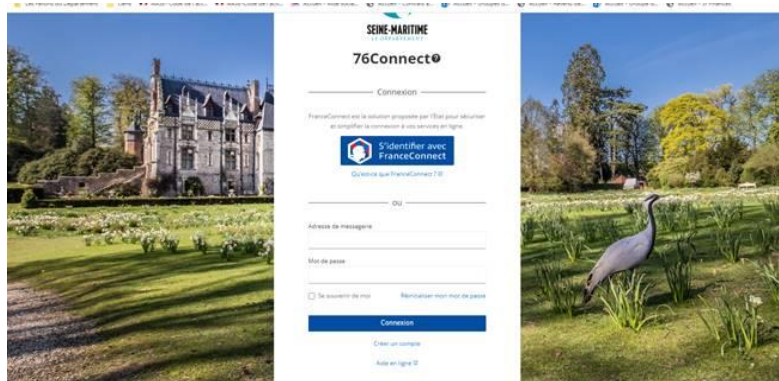
-Méthode n°1 :

Ci-contre, en créant un compte avec l'adresse mail.

The screenshot shows a grey notification box with the title 'Information' and a close button (X). The text inside reads: 'La connexion aux services en ligne du Département de la Seine-Maritime évolue. Vous devez désormais utiliser FranceConnect ou vous créer un compte avec une adresse de messagerie comme identifiant.' Below this, it says: 'Si vous disposez déjà d'un compte, vos anciens identifiants de connexion vous seront demandés une dernière fois afin de récupérer l'historique de vos démarches.' At the bottom, there is a link: 'S'identifier avec FranceConnect ou créer un compte'. The notification box has buttons for 'NE PLUS AFFICHER' and 'FERMER'. Below the notification, the FranceConnect logo is visible with the text 'FranceConnect' and a link 'Qu'est-ce que FranceConnect ?'. At the very bottom, there is a separator line with the word 'OU' in the center.

-Méthode n°2 :

Ou dans ce cas, l'utilisateur devra se munir des numéros de sécurité sociale ou d'avis d'imposition pour y accéder.



- **Fond social**

Le Fond social est une « relativement petite » somme allouée une fois l'année à l'établissement (sous réserve que le Département verse encore cette somme cette année) afin d'aider financièrement des familles qui ne pourraient ni bénéficier de la bourse collège, ni de l'ACRI.

Si c'est votre cas, vous pouvez vous rapprocher de M. Chaput et du service comptabilité du collège pour demander une aide exceptionnelle et passagère. L'attribution sera allouée ou non, à la discrétion du chef d'établissement.

Les 2 premières propositions (bourse de collège et ACRI) sont cumulables si votre enfant est bien demi-pensionnaire. Toutefois, vous devez bien noter que les critères d'attribution de ces 2 premières propositions ne sont pas les mêmes et que l'une ne déclenche pas l'autre.

15- Remise des tenues aux élèves des sections sports/Etudes : Equitation / Football / Tennis

La remise des tenues aux élèves de notre **section Football** se déroulera dans notre auditorium le vendredi 13 octobre à 17h00. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.



La remise des tenues aux élèves de notre **section Equitation** se déroulera dans notre auditorium le jeudi 19 octobre à 17h00. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.

La remise des tenues aux élèves de notre **section Tennis** se déroulera dans notre auditorium le vendredi 20 octobre à 17h00. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.



Les prochaines dates pour les sélections sportives afin d'intégrer une de nos sections pour l'année scolaire 2024-2025 seront (sous réserve de modification) :

- Section Equitation (6^e, 5 et 4^e) : le samedi 06 avril 2024 de 11h00 à 13h30 au centre Equestre de Rocquefort.
- Section Tennis : le samedi 06 avril 2024 à 14h00 au YTC
- Section Football : mercredi 10 avril 2024 à 09h00 au YAC

16- Education à la santé

↳ Dans le cadre de **l'Education à la santé** notamment sur la thématique de l'alimentation, M. ANGOT, docteur, et Mme LEGROS, infirmière, interviendront auprès des élèves de 6^{ième} à raison d'une heure par classe, sur ce 1^{er} trimestre.

↳ Dans le prolongement de ces interventions, une **animation « petits déjeuners »** sera mise en place pour les 6^{èmes} avec la participation d'une nutritionniste, nos infirmières, nos professeurs de SVT et de la société de restauration Sodexo, le jeudi 23 novembre (pour 4 classes) et le vendredi 24 novembre (pour 5 classes), de 08h00 à 09h00.

17- Lutte contre le harcèlement

Une action de prévention pour lutter contre le harcèlement scolaire sera effective en présence d'un ou deux gendarmes et d'une élève, auprès de tous les élèves de 5^{ième} sur une séance d'une heure par classe. Le planning est en cours d'élaboration.

De plus, cette année, des élèves volontaires, lors d'un atelier de la pause méridienne qui se déroulera sur l'année scolaire un midi par semaine, encadrés par deux enseignants (un enseignant de Technologie et une enseignante de Français), vont créer une vidéo sur cette thématique.

18- Informations au sujet de l'évaluation PIX, pour les élèves de 5^{ième}, 4^{ième} et 3^{ième}

Le **dispositif PIX** de développement et de **certification des compétences numériques** est généralisé depuis la rentrée scolaire 2021 pour tous les élèves de collège et de lycée à compter de la classe de 5^{ième}. Il le sera aussi pour les 6^{ième} à la rentrée 2024.

Si votre enfant avait commencé un travail rigoureux sur la plateforme internet dédiée à cette certification l'année dernière, il aura acquis des connaissances qui lui permettront certainement de mieux aborder cette évaluation « obligatoire » sur cette année scolaire. Un mail spécifique vous sera adressé à ce sujet.

Remarques :



**Cambridge Assessment
English**

Authorised Exam Centre

Les **épreuves du Cambridge Exams** se dérouleront cette année le **mercredi 29 mai 2024**. Les professeurs d'anglais de 5^e et 3^e, donneront aux élèves volontaires, toutes les informations nécessaires sur la finalité et la reconnaissance de ce diplôme, l'inscription, le test de connaissances pour valider son inscription, pour la formation supplémentaire préparatoire à l'examen, et la passation de cet examen.

19- Information de l'APEL du collège



L'APEL du collège Bobée vous convie à assister à son Assemblée Générale ordinaire qui se déroulera le jeudi 28 septembre 2023 à 19h00 à l'auditorium du collège.

L'entrée se fera uniquement par le portail côté rue Thiers (côté Mairie/Pompiers).

Le portail ouvrira à 18h45 et fermera ses portes à 19h15 (en raison du plan vigipirate).

L'APEL vous a également adressé en date de ce 07 septembre sur ecoledirecte un document intitulé "**Appel à candidature**". Pour rappel, ce document indique que la dernière page de ce document doit être complétée par vos soins et "uniquement et impérativement" adressée à l'attention de Mme TALADUN-CHAUVEL par mail sur la boîte de l'APEL : apel.bobee.yvetot@gmail.com

Ne pas déposer ce document à l'accueil du collège et/ou Ne pas l'adresser sur une autre messagerie.

Remarque : Le lundi 18 et mardi 19 mars 2024, quatre pièces de théâtre seront jouées au sein du collège dans notre auditorium (1 pièce par niveau scolaire).



Ces pièces de théâtres sont en liens avec les programmes scolaires des divers niveaux et les œuvres étudiées en classe.

Cette troupe d'artistes vient depuis de nombreuses années au collège et elle est labélisée par l'éducation nationale.

Le coût sera de 0 € pour les familles malgré le coût réel de 5600 € pour l'établissement.

Le fait de pouvoir vivre un instant de théâtre qualitatif au sein de notre collège permet au-delà de l'aspect pédagogique, de ne pas se déplacer sur Rouen (par exemple) pour ne pas perdre du temps pour un trajet et son coût ...

20- Information du service comptabilité

« uniquement à l'attention des familles qui règlent par chèques ou en espèces » :

Comme indiqué sur la convention d'inscription et de réinscription un acompte de 50 € doit être versé pour le 6 septembre 2023.

Merci de bien vouloir faire le nécessaire rapidement.

D'autre part, vous trouverez, ci-contre, le **montant de la cantine par mois pour l'année scolaire 2023-2024**. Il s'agit du tarif pour un enfant déjeunant tous les jours.

Bien sûr, si votre enfant ne mange pas tous les jours, vous pouvez diminuer le montant de votre paiement. Le paiement doit être fait au début de chaque mois et non à la fin du mois.

Vous devez donc remettre dès maintenant le paiement du mois de septembre.

<u>CANTINE 2023-2024</u>		
Septembre	95,52 €	16 Repas
Octobre	71,64 €	12 Repas
Novembre	89,55 €	15 Repas
Décembre	77,61 €	13 repas
<u>Vacances de Noel :</u>		
	334,32 €	56 Repas
Janvier	83,58 €	14 Repas
Février	83,58 €	14 Repas
<u>Vacances d'hiver :</u>		
	167,16 €	28 Repas
Mars	71,64 €	12 Repas
Avril	65,67 €	11 Repas
<u>Vacances de Printemps :</u>		
	137,31 €	23 Repas
Mai	77,61 €	13 Repas
Juin	95,52 €	16 Repas
Juillet	23,88 €	4 Repas
<u>Vacances d'été</u>		
	197,01 €	33 Repas
<u>Repas : 5,97 €</u>		
<u>Prix du badge : 5,00 €</u>		

21- Certificat de scolarité

Vous pouvez éditer depuis ecoledirecte le certificat de scolarité de votre enfant :

Espace famille et rubrique documents

22- Journées banalisées :

- **le mercredi 29 novembre 2023 : demi-journée dédiée à l'orientation des élèves de 3^{ième}**

La matinée du **mercredi 29 novembre** sera banalisée pour les élèves de 3^{ième}. Un Forum des métiers sera mis en place. Des familles de l'ensemble du collège seront sollicitées, via un document spécifique, dans les prochaines

semaines de ce début d'année scolaire, pour venir présenter leur métier, leur secteur d'activités ... nous les remercions déjà par avance de l'aide qui sera ainsi apportée à notre élève de 3^{ième}.

De ce fait, les élèves de 6^e, 5^e, 4^e ne viendront pas au collège ce jour (il n'y aura pas de soutien scolaire non plus ce mercredi). Seuls seront présents les élèves de 3^{ième}.

• **le mercredi 21 février 2024 : Journée pédagogique** commune aux 9 établissements du réseau de l'Enseignement Catholique du Pays de Caux. De ce fait, les élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e ne viendront pas au collège ce jour (il n'y aura pas de soutien scolaire non plus ce mercredi).

23- Rattachement de plusieurs comptes ecoledirete (si vous avez un enfant à Bobée et un second au lycée Jean XXII ou à l'école Saint-Michel par exemple) :

Associer les comptes parents d'établissements différents. Cliquez ici

LYCEE JEAN XXIII

Informations

Office 365 Cliquez sur le lien

Par M. Daniel DUCHESNE le 12/09/2017

Personnel : Changer de profil M. Daniel DUCHESNE Changer de compte

Site de dernière connexion 2020-09-03 08:29

LYCÉE JEAN XXIII Enseignement catholique

Puis cliquez sur l'onglet Comptes associés

Votre compte

Mot de passe Comptes associés Paramètres

Cliquez sur le bouton Associer un autre compte utilisateur EcoleDirecte

Associer un autre compte utilisateur EcoleDirecte

Et enfin saisissez l'identifiant et le mot de passe du compte que vous désirez associer, validez en cliquant sur le bouton Ajouter

ASSOCIER UN COMPTE UTILISATEUR ECOLEDIRECTE ✕

Identifiant du nouveau compte

Il s'agit de l'identifiant du compte que vous souhaitez associer

Mot de passe du nouveau compte

Il s'agit du mot de passe du compte que vous souhaitez associer

24- Livres scolaires :

Vous avez la possibilité, si vous le désirez, d'avoir une version dématérialisée (payantes en ligne sur les sites des éditeurs, des fournisseurs) des manuels scolaires de votre enfant via les liens suivants :

<https://www.lesediteursdeducation.com>

<http://monmanuelscolairenumerique.com>

<https://www.kiosque-edu.com/familles>

Un lien vers ces éditeurs est disponible en bas de la page d'accueil de notre site internet



Voici ci-dessous la liste des manuels scolaires utilisés par vos enfants.



Donnez bien le **code ISBN** (dernière colonne des tableaux ci-dessous) afin d'avoir « strictement » le même livre que celui de la classe. En effet, des modifications ont pu être faites sur des livres de dernière génération portant le même titre et du même éditeur.

Pour le niveau 6^{ième} :

Niveau	Matière	Série	Titre	Editeur	Auteur(s)	ISBN
6èmes Euro	Allemand LV1	GEN	HAB SPAB! NEU. Allemand - 1ère année	BORDAS	Elisabeth LANSEL	978-2-0473-3314-3
6èmes Euro	Espagnol LV1	GEN	ANIMATE! Espagnol - 1ère année	HACHETTE EDUCATION	Fabienne Alais-Ferrand	978-2-2189-5803-8
6èmes	Français	GEN	Fleurs d'encre - Cycle 3 - 6ème	HACHETTE	C. BERTAGNA & F. CARRIER	978-2-0139-5310-8
6èmes	Histoire Géographie et EMC	GEN	Histoire Géographie - Cycle 3 - 6ème	NATHAN	TOURILLON - FELLAHI	978-2-0917-1894-1
6èmes	Mathématiques	GEN	Transmaths - Cycle 3 - 6ème	NATHAN	MALAVAL	978-2-0917-1913-9
6èmes	Sciences et Technologie	GEN	Sciences et Technologie - Cycle 3 - 6ème	BELIN	DONADEI	978-2-7011-9707-4

Pour le niveau 5^{ième} :

Niveau	Matière	Série	Titre	Editeur	Auteur(s)	ISBN
5ème	Français	GEN	Fleurs d'encre - Cycle 4 - 5ème	HACHETTE	C. BERTAGNA & F. CARRIER	978-2-0139-5311-5
5ème	Mathématiques	GEN	Transmaths - Cycle 4 - 5ème	NATHAN	MALAVAL	978-2-0917-1915-3
5ème	Histoire Géographie et EMC	GEN	Histoire Géographie - Cycle 4 - 5ème	NATHAN	TOURILLON - FELLAHI	978-2-0917-1895-8
5ème	Sciences et Vie de la Terre	GEN	SVT - Cycle 4 - 5ème	BELIN	POTHET	978-2-4100-0456-4
5ème	Sciences Physiques et Chimie	GEN	MICRO MEGA - Physique/Chimie - 5ème - Cycle 4	HATIER	Daujean Christophe	978-2-4010-2164-8
5ème Euro	Espagnol LV1	GEN	ANIMATE! Espagnol - 1ère année	HACHETTE EDUCATION	Fabienne Alais-Ferrand	978-2-2189-5803-8
5ème	Espagnol LV2	GEN	A MI ME ENCANTA! Espagnol LV2 - 5ème - Cycle 4	HACHETTE EDUCATION	Maria Isabel BECERRA CASTRO	978-2-0146-2692-6
5ème Euro	Allemand LV1	GEN	HAB SPAB! NEU. Allemand - 2ème année	BORDAS	Elisabeth LANSEL	978-2-0473-3318-1
5ème	Allemand LV2	GEN	HAB SPAB! NEU. Allemand - 1ère année	BORDAS	Elisabeth LANSEL	978-2-0473-3314-3
5ème	Chinois LV2	GEN	METHODE D'INITIATION A LA LANGUE ET A L'ECRITURE CHINOISES	LA COMPAGNIE	Joël BELLASSEN	978-2-9504-1356-7
5ème	Latin	GEN	LATIN 5ème	HATIER	BRINDEJONC Marie-Christine	978-2-2189-3774-3

Pour le niveau 4^{ième} :

Niveau	Matière	Série	Titre	Editeur	Auteur(s)	ISBN
4ème	Allemand LV2	GEN	HAB SPAB! NEU. Allemand - 2ème année	BORDAS	Elisabeth LANSEL	978-2-0473-3318-1
	Chinois LV2	GEN	METHODE D'INITIATION A LA LANGUE ET A L'ECRITURE CHINOISES	LA COMPAGNIE	Joël BELLASSEN	978-2-9504-1356-7
	Espagnol LV2	GEN	A MI ME ENCANTA! Espagnol LV2 - 4ème - Cycle 4	HACHETTE EDUCATION	Maria Isabel BECERRA CASTRO	978-2-0146-2699-5
	Français	GEN	Fleurs d'encre - Cycle 4 - 4ème	HACHETTE	C. BERTAGNA & F. CARRIER	978-2-0139-5326-9
	Histoire Géographie et EMC	GEN	Histoire Géographie - Cycle 4 - 4ème	NATHAN	TOURILLON - FELLAHI	978-2-0917-1896-5
	Mathématiques	GEN	Maths - Mission Indigo - Cycle 4 - 4ème	HACHETTE	BARNET	978-2-0139-5364-1
	Sciences et Vie de la Terre	GEN	SVT - Cycle 4 - 4ème	NATHAN	POTHET	978-2-4100-0459-5
	Sciences Physiques et Chimie	GEN	MICRO MEGA - Physique/Chimie - 4ème - Cycle 4	HATIER	Daujean Christophe	978-2-4010-2711-4

Pour le niveau 3^{ième} :

Matière	Série	Titre	Editeur	Auteur(s)	ISBN
Sciences Physiques et Chimie	GEN	MICRO MEGA - Physique/Chimie - 3ème - Cycle 4	HATIER	Daujean Christophe	978-2-4010-0007-0
Sciences et Vie de la Terre	GEN	SVT - Cycle 4 - 3ème	BELIN	POTHET	978-2-4100-0462-5
Mathématiques	GEN	Maths - Mission Indigo - Cycle 4 - 3ème	HACHETTE	BARNET	978-2-0139-5357-3
Histoire Géographie et EMC	GEN	Histoire Géographie - Cycle 4 - 3ème	HATIER	IVERNEL - VILLEMAGNE - HUBAC	978-2-4010-2017-7
Français	GEN	Fleurs d'encre - Cycle 4 - 3ème	HACHETTE	C. BERTAGNA & F. CARRIER	978-2-0139-5329-0
Allemand LV2	GEN	HAB SPAB! NEU. Allemand - 3ème année	BORDAS	Elisabeth LANSEL	978-2-0473-3322-8
Chinois LV2	GEN	METHODE D'INITIATION A LA LANGUE ET A L'ECRITURE CHINOISES	LA COMPAGNIE	Joëli BELLASSEN	978-2-9504-1356-7

25- Activités du midi :

→ Les activités du midi vont débiter à la fin du mois de septembre.

Par voie s'affichage dans l'établissement, votre enfant connaîtra les lieux et horaires des diverses activités proposées (Chorale, Orchestre, Théâtre, Jeux de Logique, Arts, Développement durable, Chimie, SVT, Couture, Informatique, Echecs ... et les moult sports proposés par notre Association Sportive ...).

→ La classe de 4el va participer au projet « Plastique à la loupe » :

Ce projet sur l'environnement sera mené à la rentrée 2023 avec l'encadrement de chercheurs de cette association TARA OCEAN et des professeurs de SVT et Sciences Physiques de cette classe.

www.youtube.com/watch?v=L0RYaXzC8Ys

Lien vers le site de cette association : plastiquealaloupe.fondationtaraocan.org/

La goélette Tara sur le chemin du retour après deux ans de moisson de micro-organismes : <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/la-goelette-tara-sur-le-chemin-du-retour-apres-deux-ans-de-moisson-de-micro-organismes-20220904>

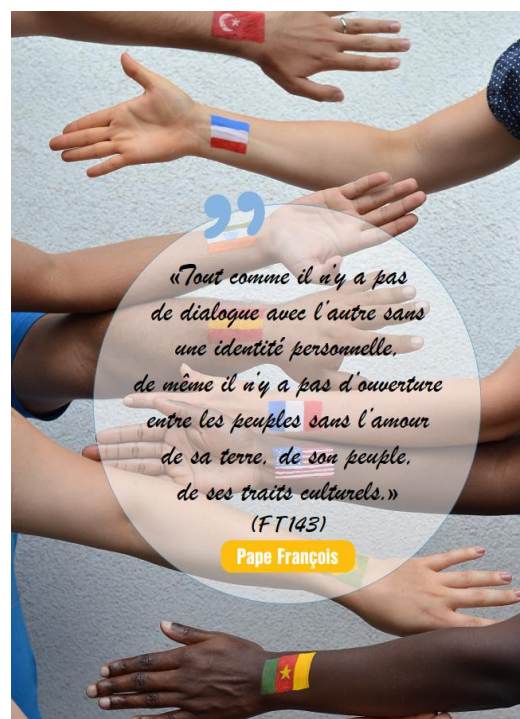


→ Les deux classes de 3^e à projet européen auront la possibilité, cette année, de dialoguer en visio uniquement en langue anglaise avec des élèves d'autres pays du réseau de l'Enseignement Catholique afin de parler des sujets d'actualités liés à l'environnement, à la fraternité entre les peuples, en lien avec les encycliques de notre Pape François.



PLANET Fraternity

« Nous mettons en relation les écoles, les enseignants et les étudiants pour créer un monde plus humain, plus fraternel, plus solidaire et plus durable dans lequel les enfants et les jeunes sont les protagonistes du changement »



« Tout comme il n'y a pas de dialogue avec l'autre sans une identité personnelle, de même il n'y a pas d'ouverture entre les peuples sans l'amour de sa terre, de son peuple, de ses traits culturels. »

(FT 143)

Pape François

26- Vaccination pour les élèves de 5^{ème} :

Vous trouverez le courrier ci-contre également en pièce jointe associée à cette présente lettre d'informations.

Un exemplaire papier sera remis cette semaine à votre enfant.

Vous devez le compléter et le remettre à votre enfant si vous voulez qu'il puisse bénéficier de la vaccination (gratuitement) dans notre collège par un médecin PMI du département qui viendra au collège le 30 novembre et potentiellement aussi le 01 décembre 2023.

Le document sera à rendre à son professeur principal qui remettra l'ensemble des documents de la classe à l'infirmerie avant fin septembre.



SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT
Direction Générale Adjointe Solidarités
Direction de l'Enfance et de la Famille

Le **30 août 2023**

Madame, Monsieur,

Les services de PMI du département de la Seine-Maritime organisent, en collaboration avec l'éducation nationale, des séances de vaccination dans les collèges. Il s'agit d'une proposition de mise à jour vaccinale à tous les élèves de 5^{ème} qui le nécessitent. Les équipes de vaccination sont composées d'un médecin et d'une secrétaire.

Pour connaître les vaccins à réaliser, vous pouvez vous référer au calendrier vaccinal en vigueur, situé au dos de cette autorisation.
Pour plus d'information concernant la vaccination et les vaccins proposés, n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre médecin, d'un professionnel de santé ou à consulter le site <https://vaccination-info-service.fr/>.
Vous avez peut-être fait le nécessaire auprès de votre médecin traitant. Dans le cas contraire, et avec votre accord, l'équipe de vaccination pourra si nécessaire vacciner votre enfant gratuitement.

La séance de consultation vaccinale sera organisée au sein du collège le : **30/11/2023 / 01/12/2023**
Pour toute information relative à cette séance de vaccination, vous pouvez contacter l'infirmier(e) du collège.

ATTENTION : Seuls les enfants présentant l'autorisation des responsables légaux signée seront vaccinés. Il est indispensable de confier le carnet de santé à votre enfant le jour de la séance pour y inscrire les vaccins réalisés. Merci de fournir des photocopies des pages de vaccination du carnet de santé (pages 90 à 93) en même temps que l'autorisation parentale.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'équipe de vaccination

Le département de la Seine-Maritime met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dans le cadre de la gestion des autorisations parentales pour la vaccination des élèves, sur la base d'une mission d'intérêt public. Les destinataires des données sont les agents habilités de la Sous-direction PMI / Actions de santé qui gèrent le dispositif de remboursement des actes, et les organismes de sécurité sociale de rattachement des élèves, qui effectuent les remboursements.
La durée de conservation des données collectées est de 30 mois à compter de la fin de la campagne de vaccination.
Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour des motifs légitimes des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits par courrier, au délégué à la protection des données du Département de la Seine-Maritime - Hôtel du Département - CS55107 - Quai Jean Moulin - 75107 Rouen Cedex ou par mail à l'adresse dpo@seine-maritime.fr. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenay - TSA 90715 - 75334 Paris cedex, www.cnil.fr)

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE À RENDRE À L'ÉTABLISSEMENT

Merci de renseigner toutes les informations suivantes
Nom et Prénom de l'ENFANT : _____ Sexe : F G
Date de naissance de l'enfant : ___/___/___ Classe : _____

N° SECURITE SOCIALE (auquel est affilié l'enfant) : U U U U U U U
Régime de sécurité sociale : CPAM MSA MGEN RSI Autre : _____
Téléphone(s) portable parents/responsable légal : _____
Antécédents médicaux, maladies, allergies : _____
Traitement habituel : _____
Médecin traitant de l'enfant : _____

La vaccination des mineurs nécessite l'autorisation des deux titulaires de l'autorité parentale.
Ainsi en cas de signature d'un seul parent ou responsable légal, ce dernier s'engage sur l'honneur à ce que le co-titulaire de l'autorité parentale ait donné son autorisation ou à être le seul responsable légal de l'enfant désigné ci-dessus. Toute déclaration ou information qui s'avérerait erronée ultérieurement, engage la seule responsabilité du titulaire de l'autorité parentale signataire.

Je soussigné(e), autorise dans le cadre de cette séance de consultation vaccinale, l'équipe de vaccination à vacciner si nécessaire l'enfant ci-dessus désigné pour le ou les vaccins suivants :

Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche (DTPC)	Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR)	Méningocoque C	Hépatite B	Infections à Papillomavirus (HPV)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Parent ou responsable légal 1 Parent ou responsable légal 2

Nom : _____
Prénom : _____
Date et Signature : _____

VACCINATIONS OBLIGATOIRES enfants nés après le 01/01/2018	VACCINATIONS OBLIGATOIRES enfants nés après le 01/01/2018										
	Âge approprié	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans
Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche									1 dose		
Hépatite B								À rattraper si incomplet (3 doses au total)			
Méningocoque C								À rattraper si incomplet (1 dose)			
Rougeole-Oreillons-Rubéole								À rattraper si incomplet (2 doses au total)			
Papillomavirus								2 doses	3 doses		

Etablissements privés : une rentrée record

Yvetot

Avec plus de 2 000 inscrits pour cette rentrée 2023, les trois établissements privés de la ville franchissent un nouveau cap.

La rentrée 2023 permet aux trois établissements privés de la ville de battre un nouveau record, ce sont effectivement plus de 2 000 élèves, collégiens ou lycéens qui feront leur rentrée pour une année marquée par une poursuite du travail engagé.

Ecole Saint-Michel

Septième rentrée par Aurélia Sery, la directrice, qui accueillera, avec la même équipe enseignante complétée par l'accueil de deux services civiques, environ 600 élèves de la petite section au CM2, pour une nouvelle année scolaire placée sous la thématique du sport, Jeux Olympiques oblige.

Ainsi les différentes classes découvriront, au fil des mois, différents sports grâce à un partenariat avec les clubs sportifs locaux.

Les séjours pédagogiques seront poursuivis avec les projets classe de neige, d'eau ou poney et sortie au Puy du Fou, enfin les classes maternelles participeront au projet Ecole du dehors.

Pour conclure, le dispositif ULIS, dont des places restent disponibles, sera poursuivi, un dispositif qui organisera sa porte ouverte le 26 septembre prochain.



Visite du futur poumon vert du collège Bobée pour, de gauche à droite, Christine Lucas-Maze, Olivier Chaput et Aurélia Sery

Peu de changement donc, pour l'établissement qui a mis à profit cette coupure estivale pour procéder à la rénovation complète de plusieurs classes scolaires.

Collège Bobée

Peu de nouveauté pour cette rentrée 2023 au collège Bobée où Olivier Chaput, qui vivra sa dixième rentrée, s'apprête à accueillir plus de 1 000 collégiens, 1 008 exactement. La nouvelle année scolaire fera la part belle à la continuité des projets en cours. Ainsi le dispositif ULIS recevant 11 jeunes perdure avec l'embauche d'un

poste à mi-temps d'accompagnateur éducatif, continuité également pour le projet Cadets de la sécurité civile, en lien avec le SDIS qui verra une nouvelle promotion, voir le jour en septembre et pour la section études-équitation qui accueillera 15 nouveaux candidats recrutés sur sélection parmi 25 postulants.

Au rayon travaux, l'été a permis de rénover deux laboratoires SVT, quelques salles de classe et finaliser dans l'ensemble des classes l'installation de tableaux numériques. Gros projet 2023-2024, le début des travaux d'extension du collège après l'ac-

quisition de la propriété Quelquejay d'une surface de plus de 3 000 m² adjacente à la structure actuelle, dont le parc et les locaux existants font actuellement l'objet d'études de faisabilité d'aménagement qui pourrait se concrétiser dès le printemps prochain, avec la création d'une oasis de verdure d'environ 2 000 m² destiné aux élèves.

Lycée Jean-XXIII

Effectif stable avec plus de 400 lycéens pour la troisième rentrée de Christine Lucas-Maze à la tête du lycée Jean-XXIII, qui verra la mise en place d'une nouvelle session d'apprentissage BTS en alternance, l'accueil d'une étudiante finlandaise dans le cadre des échanges proposés par le Rotary, échanges dont profiteront deux étudiants du lycée pour découvrir durant une année la Colombie et l'Equateur et l'apparition d'une section foot-étude, prolongement de la section mise sur pied au collège. Une poursuite des échanges et voyages est programmée avec, dès octobre, des voyages en Allemagne et en Bourgogne et la possibilité d'accueillir en 2024 les correspondants de Nouvelle-Zélande.

Pour cette nouvelle année, un travail spécifique sera mené au niveau des équipes qui approfondiront l'accompagnement des élèves dans leur parcours lycéen, afin de mieux les préparer à la période post-bac. De même, une réflexion interétablissement sur l'accueil des élèves aux besoins particuliers sera menée en février 2024.

Remarques :

- Le Cross commun aux élèves de cm2 – 4^e – 2nd des établissements de l'Enseignement Catholique Yvetotais se déroulera cette année le vendredi 12 avril 2024 matin.
- Le Cross de tous les élèves de 6^{ième} du collège Bobée se déroulera le vendredi 20 octobre après-midi.



Bonne rentrée à tous nos élèves

M. Olivier CHAPUT, Chef d'établissement du collège Bobée